

A l'attention :

- Du Président du Conseil Départemental de la Dordogne
- Du Directeur de l'Agence du Sport (ex CNDS)
- Des Elus de nos collectivités territoriales
- Du Président du CDOS 24
- Du Président de la Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine
- Des Présidents de clubs affiliés de Natation de la Dordogne
- Des membres du Comité Directeur
- Des licenciés des clubs de la Dordogne affiliés à la Fédération Française de Natation
- De nos partenaires

Le Comité Départemental de Natation de la Dordogne vous invite à assister à son
Assemblée Générale ordinaire le

DIMANCHE 2 FEVRIER 2020 à 10 h 00

Salle du Foyer Rural

24200 Proissans





Objet : Assemblée générale ordinaire 2019

Cette convocation pour les membres du CODIR tient lieu d'ordre de mission.

Accueil à partir de 9h30 autour d'un café.

1. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – 10h

Ordre du jour

- 1) Appel nominal des clubs.
- 2) Introduction du Président.
- 3) Présentation du rapport de l'assemblée Générale comprenant :
 - Adoption des Procès-verbaux
 - Rapport de la commission ENF.
 - Rapport de la commission sportive.
 - Rapport de la commission des officiels.
 - Rapport de la commission de la natation estivale.
 - Rapport financier de l'exercice 2019
 - Adoption du compte de résultats.
 - Budget prévisionnel de l'exercice 2020
 - Organisation des prochaines élections pour la prochaine olympiade
- 4) Questions diverses





2. Clôture

Un buffet clôturera cette Assemblée Générale vers 12h30.

Merci de confirmer votre présence sur le lien doodle
<https://doodle.com/poll/9tz9r28iir58nxk8> pour des raisons d'organisation.

Comptant sur votre présence.

Recevez mes sincères salutations.

Bergerac le 30 Décembre 2019

Laurent PASCAUD,
Président,

19 Rue du 14 Juillet
24100 BERGERAC

Mail : pascaudl@orange.fr

<http://www.cd24natation.com/>



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

